

# Remboursement des frais de carburants engagés par les agents

## Agents concernés :

- Alexis RENARD - frais engagés à hauteur de 47,39€
- Tarek KHALLOUF - frais engagés à hauteur de 45,03€
- Marvin ENNISON-AFFUL - frais engagés à hauteur de 20,02€
- Gaël GIVELET - frais engagés à hauteur de 20,01€
- Etienne FLAMBEAUX - frais engagés à hauteur de 114,95€
- Béatrice VRIGNAUD - frais engagés à hauteur de 143,03€